



Projet de pâturage de moutons sur les berges et les talus des bords de Dordogne pour remplacer la tonte par des engins. Des clôtures ont été posées le long de la rue Garrigat et rue Pierre Loti, sans aucune concertation, à la vive colère des riverains. Nous demandons à la mairie la consultation des plans, à la Préfecture que l'AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) ne soit pas délivrée. Nous dénonçons le *greenwashing*, la confiscation des espaces aux promeneurs, l'agression visuelle des clôtures.

JANVIER 2021

Commission de l'arbre. Nous demandons au maire Jonathan Prioleaud l'intégration de nos deux Associations comme lors de la mandature de Daniel Garrigue, conformément à l'article L 2143-2 du CGCT (*Code Général des Collectivités Territoriales - Le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales. D'autre part l'agrément au titre de la protection de l'environnement permet de prendre part au dialogue environnemental et de bénéficier de certaines prérogatives ...*)



Creysse, abattage de 3 tulipiers centenaires près de la mairie pour modifier l'accès. Pas d'information, pas de concertation. Travaux coûteux inutiles.

Commission Consultative des Service Publics Locaux, dossier du stationnement (délégué à SAGS), rappel au maire de la nécessité légale de sa création et de sa consultation, « une commission extramunicipale » de composition inconnue ne saurait la remplacer. Même rappel au président de la CAB pour la délégation de l'eau et de l'assainissement.

Vidéosurveillance.

Soutien au Président du Tribunal de Grande Instance de Bergerac qui demande l'installation de caméras.

« agrément » au titre de la protection de l'environnement,

Rappel à la mairie et à la CAB des règles de participation aux commissions en ce qui concerne une association agréée.

FEVRIER 2021

Vaccination

Nous demandons à la mairie la consultation des habitants figurant sur la liste du plan canicule dans le but de proposer aux personnes âgées et/ou handicapées qui n'ont pas de solution la prise de rendez-vous et un transport au site de vaccination de l'hôpital. Refus un mois après...

Nous informons de notre demande la délégation départementale de l'ARS et la Préfecture de la Dordogne.



Rue des Primevères, circulation dangereuse, à l'appel des riverains examen des travaux, des aménagements nécessaires. Les riverains demandent un sens unique.



Chemin de Maurens (route de Mussidan à la sortie de Bergerac), les riverains demandent le ramassage des ordures, des dépôts de gravats, le retour au ramassage en porte à porte.